

# **P R O C È S - V E R B A L**

Procès-verbal de la deuxième rencontre de l'année 2010 du comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Champlain, tenue à l'hôtel de ville de Champlain, au 819, Notre-Dame, Champlain (Québec), le 24 novembre 2010 à 19 h 30

Sont présents : M. Jean Houde – Ville de Champlain  
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie  
M. Philippe Dusol – Citoyen  
M. Jacques Normandin – Association sportive et écologique de la Batiscan  
M. Marcel Marchand – Représentant municipalité de Champlain

Sont absents : M. Claude Pintal - Citoyen  
M. Éric Allen – Observatoire du CEGEP de Trois-Rivières  
M. Jean-Robert Barnes – MRC Des Chenaux

## **1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Formant quorum, le président du comité de vigilance, monsieur Jacques Normandin, ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence. Il souhaite également la bienvenue à Mme Julie Pinard, responsable de l'environnement, à la Régie gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Jacques Normandin, invite les membres du comité à prendre connaissance de l'ordre du jour qui leur a été remis à leur arrivée. Puis, il fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

M. Marcel Marchand, demande à ce qu'on ajoute au varia le point suivant : chemin de contournement.

Il est proposé par M. Marcel Marchand et appuyé par M. Philippe Dusol d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant le varia ouvert. Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;*

3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2010;*
4. *Suivi du procès-verbal du 27 janvier 2010;*
5. *Suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
6. *Suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
7. *Travaux réalisés sur le site en 2010;*
8. *Varia : chemin de contournement;*
9. *Date et lieu de la prochaine réunion;*
10. *Levée de la réunion.*

### **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 JANVIER 2010**

M. Jean Houde fait la lecture du procès-verbal de la rencontre 27 janvier 2010.

Puisque les membres n'ont pas de modification à apporter, M. Philippe Dussol, appuyé de M. Jean Houde, propose que le procès-verbal du 27 janvier 2010 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

### **4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 27 JANVIER 2010**

M. Jean Houde mentionne que le dossier du chemin de contournement évolue. Il y a une entente de principe pour que la route longe parallèlement l'autoroute, au nord, entre la sortie de Ste-Geneviève et le rang Ste-Marie. La route sera un chemin de service, non pavé. Il reste à négocier avec quelques propriétaires privés. Le nouveau coût de ce projet est estimé à moins de 2 millions de dollars. Le coût du projet d'origine était estimé à 9 millions de dollars.

Mme Pinard mentionne que la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie fournira de façon plus fréquente les résultats d'analyses et le suivi des travaux prévus et en cours. En retour, Mme Pinard demande de lui transmettre toutes les observations faites au sujet du lieu d'enfouissement.

Pour ce qui est de la pollution lumineuse, M. Houde nous informe que les dernières discussions qu'il a eues avec M. Éric Allen font état d'une amélioration de la situation. Des discussions sont encore en cours afin de continuer d'améliorer la situation.

## **5. SUIVI DE L'ARRIVÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN**

M. Jean Houde mentionne que la quantité de matières résiduelles enfouie au lieu d'enfouissement technique de Champlain en 2010 devrait être d'environ 80 000 tonnes. Il rappelle cependant que le décret du lieu d'enfouissement prévoit un volume maximum d'enfouissement, et non un poids. De plus, l'acquisition d'un compacteur plus lourd permet d'enfouir plus de matières pour un même volume. C'est ce qui explique la variance dans les quantités de matières en poids.

Dès que les données concernant les quantités de matières seront compilées, M. Houde fera parvenir le tableau pour les années 2009 et 2010 au secrétaire afin qu'il puisse le transmettre à tous les membres du Comité de vigilance.

## **6. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN**

Mme Julie Pinard remet à chaque membre du Comité de vigilance une copie des tableaux des résultats de la campagne d'échantillonnage des eaux souterraines pour 2009 et 2010 et de la campagne d'échantillonnage des eaux de lixiviation de 2010. Elle explique par la suite les différentes valeurs que l'on retrouve dans les différents tableaux.

Mme Pinard explique que pour les eaux souterraines des échantillons doivent être pris trois (3) fois par année afin de vérifier si les critères rencontrent les normes du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles. Elle mentionne que les valeurs pour la DBO<sub>5</sub>, DCO, fer total, manganèse et azote ammoniacal sont élevées pour les piézomètres F4, F5, F6, et F11. La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie poursuivra les travaux pour identifier la cause de cette situation. Il est à noter que la problématique pourrait être d'origine naturelle.

Pour ce qui est du traitement des eaux de lixiviation, Mme Pinard explique que des échantillons doivent être pris quatre (4) fois par année.

Mme Pinard explique aux membres du Comité de vigilance, les résultats présentés dans le tableau intitulé « Campagne d'échantillonnage des eaux de lixiviation. Des échantillons sont pris à l'entrée du réacteur, dans le réacteur, à la sortie du réacteur biologique et à la sortie de l'étang de polissage.

Durant tout l'hiver 2010, suite à un problème, le réacteur biologique a dû être arrêté. Après certaines difficultés, le réacteur a été reparti à neuf en juillet. C'est ce qui explique les hauts taux d'azote ammoniacal. Au mois d'août 2010, le taux d'azote ammoniacal était revenu à la normale. Les travaux de mise aux normes des installations ont beaucoup affecté les résultats de l'usine de traitement des eaux de lixiviation.

Depuis deux semaines (11 novembre), le chauffage de la bouilloire de l'usine de traitement est alimenté par les biogaz. Ce chauffage devrait permettre d'optimiser le traitement des eaux de lixiviation. Pour ce qui est de la torchère, elle devrait être remise en fonction au printemps 2011.

Dans l'ensemble, le lieu d'enfouissement technique de Champlain répond aux normes.

## **7. TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE SITE EN 2010**

Mme Pinard explique que le mur de bentonite qui ceinture les zones C, D, et E est maintenant terminé.

Le reprofilage des zones C, D, et E a été fait afin de pouvoir recevoir le recouvrement final.

Une excavation importante a été faite dans la zone A afin de permettre de continuer d'enfouir des matières résiduelles.

Un étang sera aménagé dans le secteur du compostage pour recueillir les eaux des zones C, D, et E, avant que ces eaux soient acheminées à l'usine de traitement.

## **8. VARIA :**

### ***Chemin de contournement***

M. Marchand mentionne que le Comité de vigilance devrait trouver un moyen d'exercer une certaine pression pour que ce dossier chemine rapidement. M. Jean Houde identifiera la forme que pourrait prendre cette intervention.

### ***Expropriation***

Pour ce qui est du dossier de l'expropriation, le procès se poursuivra en janvier 2011 avec les témoignages. Actuellement, le propriétaire du terrain demande 40 millions. La décision dans ce dossier n'est pas attendue avant 3 ans.

## 9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du comité aura lieu vers le milieu du mois de mai 2011 à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Champlain, 819, Notre-Dame. Cette rencontre sera précédée d'une visite du lieu d'enfouissement technique à 18 h 30.

M. Marchand demande de vérifier si les prochaines rencontres du comité de vigilance pourraient avoir lieu durant la journée.

## 10. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

-----

CE 11<sup>IÈME</sup> JOUR DE MAI 2011



Patrick Simard, secrétaire  
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement  
sanitaire de Champlain